

AUBRY-DU-HAINAUT



Bulletin d'Informations Municipales Décembre 2024



Sommaire



Edito de M. le Maire

p.2

Conseils municipaux

p.3

Comités extra-municipaux

p.5

Bon anniversaire à notre centenaire

p.7

Actions communales

p.7

Cérémonie des Vœux du Maire 2024, Sécurité, Ateliers du mercredi, Salon du Livre
Ateliers mémoire, Boîte à livres, Jeux Paralympiques, Service jeunesse, Animations culturelles
pour les plus jeunes, Conseil Municipal des jeunes, Bénévolat

Pour nos séniors

p.13

Semaine Bleue, Repas des aînés, Colis des aînés, Conseil des séniors

Libération d'Aubry

p. 13

Action des Associations

p. 16

Collectif de bénévoles Aubrysiens, École Aubry, Marche caritative, Un monde en Fête
Club de danses, Marche du cœur, A.P.R.E.P.A, H.A.C.L.E.

*Du côté de Valenciennes Métropole, du PNR, du SIAVED
et du SIMOUV*

p.20

Infos Pratiques

p.22

Inscription sur les listes électorales, Carte d'identité,
Recensement citoyen, Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Voisins Vigilants

p. 24

Annuaire des services

p.25

Expression

p.26

Retrouver les informations concernant le municipalité et les manifestations

sur le site et le Facebook de la Mairie :



<https://www.aubryduhainaut.fr>

<https://www.facebook.com/AubryduHainaut>



Chères Aubrysiennes, Chers Aubrysiens,

Après crises sanitaires et confinements, après crises énergétiques et flambées des prix, les communes de France n'échappent pas à la tempête financière actuelle.

Chacun de nous va mesurer au fil des prochains mois l'ampleur de la crise budgétaire qui déchire la vie politique : exploitants agricoles malmenés sur front de Mercosur, retraités dont les revenus risquent de baisser, actifs dont les impôts pourraient augmenter en l'absence de Loi de Finances, qui verront les jours de carence en cas d'absence maladie passer à trois, et vivront sous la menace de pertes d'emplois...

D'autres retombées d'une politique de redressement économique menée tambour battant, nous guettent.

Pour les communes, accusées globalement, et sans discernement de taille et de moyens, d'être fautives d'une partie du déficit public, les tours de vis seront drastiques et n'épargneront aucune d'elles.

Les dotations de fonctionnement octroyées par l'Etat vont fondre. Le Fonds Vert de l'Etat qui nous a permis de gagner la bataille de l'efficacité énergétique en rénovant tout notre équipement d'éclairage public va ressembler à une peau de chagrin.

Par effet domino, les aides de la Région et du Département aux communes vont diminuer et même celles de Valenciennes Métropole, du fait de la réduction de leurs propres dotations budgétaires par l'Etat.

Toutes ces collectivités annoncent déjà la suppression de dispositifs qui pourtant facilitent le quotidien de chaque habitant de leurs territoires. Chacune d'elles fera ses choix dans des budgets contraints parfois à la limite d'un déséquilibre budgétaire interdit dans toute collectivité territoriale.

Les grandes collectivités établissent actuellement leurs budgets sans aucune visibilité ou reportent leurs votes au printemps en espérant « voir plus clair » au travers du brouillard qui enveloppe les finances publiques. Beaucoup envisagent de réduire des politiques publiques pourtant essentielles et d'utiliser les leviers fiscaux qu'ils ont à leur disposition pour compenser financièrement les pertes de dotations.

Comme chaque année le budget de la commune d'Aubry du Hainaut sera voté vers le mois d'avril après informations « précises » sur les dotations d'Etat.

Votre équipe municipale se fait fort de ne pas augmenter les seules taxes qui constituent la fiscalité locale, les taxes foncières bâties et non bâties, en endiguant les vagues et les tsunamis qui ne manqueront pas de frapper nos rivages budgétaires.

Plus que jamais, le Conseil Municipal uni dans ses différences devra conduire une politique de sobriété budgétaire afin de faire front aux difficultés de gestion qui nous attendent, tout en poursuivant les investissements nécessaires à la vie de la commune, sans démesure ni gaspillage.

En 2025 les travaux de la rue Henri Maurice programmés et financés à près de 70 % par des aides obtenues auprès de nos partenaires seront réalisés. Un trottoir sera aménagé le long de la rue Salengro dans sa partie la plus étroite, dès la fin des acquisitions des parcelles nécessaires à ces travaux. Le démarrage des travaux de rénovation de l'église est envisagé après obtention des subventions (Nota : le vote des subventions aux communes par le département a lieu, une fois par an, au mois de septembre). Merci encore au travail de l'APREPA qui poursuit son travail de collecte de fonds.

Les études seront poursuivies sur l'aménagement du centre-bourg avec l'aide de Valenciennes Métropole, sur la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics, et sur d'autres projets nécessaires aux Aubrysiens.

Dans les pages de ce bulletin municipal, nous ne nous épanchons pas plus sur les incertitudes futures.

A l'aube des fêtes de Noël, nous espérons que ces pages vous apporteront des informations utiles et quelques rayons de soleil, au travers des sourires de nos enfants et de nos aînés, avec une pensée affectueuse pour notre doyenne Mme Lekieffre et son sourire centenaire, au travers de la vigueur de nos associations toujours présentes et qui répondent avec toujours plus d'inventivité aux envies d'animations, de fêtes et de spectacles des Aubrysiens et au travers de l'écoute et de la disponibilité des agents de la commune et de votre équipe municipale.

Conseils Municipaux

Vous trouverez dans ces quelques lignes les principales décisions qui ont été prises lors des réunions de Conseil Municipal depuis le 07 décembre 2023.

Conseil Municipal du 7 décembre 2023

Au cours de cette réunion le Conseil Municipal a fixé la rémunération des agents recenseurs qui ont procédé au recensement de la population, début 2024, et voté une participation financière aux frais d'énergie pour la mise à disposition de la salle des Mazingues au club de Hockey, qui poursuivra ses séances d'initiation gratuite au cours du centre de loisir d'été.

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs de restauration scolaire et des centres de loisir afin de prendre en compte l'augmentation de 4.70% des tarifs au 1er janvier 2024 de la société API titulaire du marché.

Suite à une opportunité d'organiser une session de formation BAFA dans nos locaux, la décision a été prise de mettre à disposition le bâtiment « La Maison des Enfants » à l'association POP EDUCATION, organisme de formation BAFA. En contrepartie, les Aubrysiens intéressés par cette formation ont pu bénéficier d'une réduction de 50€ sur le prix de la formation.

Une subvention a été demandée à la Région Hauts de France dans le cadre du plan « 1 million d'arbres Hauts de France » en vue d'un projet de plantation portant sur différents espaces verts de la commune.

Conseil Municipal du 8 février 2024

Le conseil municipal a émis un avis sur le projet d'extension de chambres funéraires des Pompes Funèbres Hennard qui doublera sa capacité d'accueil.

Une participation financière au voyage classe découverte de l'école des Mésanges a été voté. Le financement de ce voyage sera assuré par l'association de parents d'élèves et la municipalité à raison de 4 500€ chacune, auxquels s'ajoutent une participation des familles de 50€ par enfant.

Le conseil municipal a décidé d'instaurer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle, selon critères, à ses agents civils de la fonction publique territoriale. Cette prime d'un montant forfaitaire vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000 euros afin de faire face à l'inflation et à compenser leur perte de pouvoir d'achat.

Monsieur le maire a donné au conseil municipal des informations sur le nouveau plan de transport de Transvilles en vigueur à partir du 8 juillet, à savoir la suppression de la ligne 1 compensée par la création d'une nouvelle ligne circulaire *Aubry-Petite-Forêt-Saint Vaast-Anzin-Beuvrages-Auchan-Petite-Forêt et retour à Aubry* dans les deux sens, avec une même fréquence, avec un passage à proximité des cabinets médicaux de V.A.L. Santé rue Jean Jaurès à Anzin et de l'Espace Médical Louis Blanc à Anzin. Afin de répondre à des préoccupations sur les retours en soirée depuis Valenciennes régulièrement rapportées par Monsieur le Maire à Transville, la mise en œuvre de plusieurs départs de mini bus depuis la gare de Valenciennes en passant par l'hôpital puis destination à la demande ont été instaurés. Diverses observations portent sur la rupture bus – tramway qui sera difficile pour des élèves fréquentant des écoles au cœur de Valenciennes.

Monsieur le maire a donné au conseil municipal des informations sur le dispositif qui sera mis en place pour la collecte des déchets alimentaires. Valenciennes Métropole qui avait la compétence « déchets » jusqu'au 1er janvier 2024 a effectué des tests et le déploiement sera réalisé par le SIAVED par zones. Pour la commune d'Aubry du Hainaut ce déploiement était envisagé au second semestre 2024 (*A noter que le SIAVED a reporté en 2025, ce déploiement pour la zone qui concerne notre commune*). La collecte des bio-déchets se poursuivra jusqu'à cette date, mais ceux qui le veulent ou qui le font déjà peuvent continuer à faire du compostage. Cependant la CAVM ne peut plus remettre de composteurs n'ayant plus cette compétence.

Conseil Municipal du 28 mars 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire de ne pas revaloriser les taux d'imposition (taxe foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation pour les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation). A noter toutefois que le produit de cette fiscalité sera augmenté par l'État du fait de la révision systématique des bases d'imposition.

Le Conseil municipal a voté des demandes de subvention au Conseil Départemental et à Valenciennes Métropole pour des travaux de voirie rue Henri Maurice dont Monsieur le Maire a présenté la teneur : reprise de l'ensemble de la couche de roulement de la voie en pleine largeur, sur une profondeur de huit centimètres avec purges en profondeur des zones dégradées pour assurer une bonne couche d'assise.

Une demande de subvention au titre du dispositif dénommé « Amendes de police » était inscrite à l'ordre du jour, en vue de la création de trottoirs rue Roger Salengro après acquisition par la commune des petits morceaux de parcelles privées afin de réaliser un trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. Bien que des lignes semblaient permettre de bénéficier d'une subvention au titre des « Amendes de police », les référents du Conseil Départemental, ont confirmé, après des négociations importantes que ces travaux n'étaient pas éligibles. Cette question n'a donc pas fait l'objet d'une délibération, mais d'une information et d'un échange sur la sécurisation de ce trottoir qui ne doit pas servir de parking. La demande de subvention sur l'enveloppe FSIC de Valenciennes Métropole a été demandée pour ces mêmes travaux.

Un avis favorable a été émis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère interdépartemental du Nord et du Pas de Calais.

Conseil Municipal du 12 avril 2024

Le compte de gestion 2023, dressé par le Trésorier a été adopté à l'unanimité. Le compte administratif 2023 dressé par le maire, en tout point conforme avec le compte de gestion a été adopté par 14 voix contre 4. Il en a été de même du budget primitif 2024.

Le Conseil Municipal a voté une subvention à l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Anzin d'un montant de 120€ et a autorisé monsieur le maire à signer un avenant de partenariat pour l'animation du Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escaut portant sur une augmentation de 10% de la cotisation annuelle pour palier aux dépenses liées à son changement de locaux.

Conseil Municipal du 11 juin 2024

Le Conseil Municipal a procédé aux tirages au sort de trois habitants qui figureront sur la liste du Jury criminel 2025.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire la participation de la commune au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et dans les centres de loisirs sans hébergement (ALSH).

Le Conseil Municipal décide de même à l'unanimité, de donner mandat au Centre de Gestion du Nord pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance couvrant les risques statutaires des agents de la commune.

Suit l'approbation de la modification des statuts de Valenciennes Métropole qui permettra d'intégrer de nouvelles compétences transférées par les communes membres en matière de réseaux publics de chaleur ou de froid, d'installations d'énergies renouvelables et d'espace numérique de travail pour les écoles communales du 1er degré, pour lesquelles le conseil municipal avait donné en son temps des avis favorables.

Sur proposition de monsieur le Maire et après concertation auprès des habitants sur le dossier portant sur l'identification de Zones d'accélération des énergies renouvelables, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas identifier de telles zones en dehors du photovoltaïque sur toitures qui présente un potentiel important dans la commune sur des habitations privées, des bâtiments publics (étude en cours), des locaux commerciaux ou industriels ou des locaux d'exploitation agricole, et en dehors des projets d'unités de méthanisation qui pourraient être identifiées dans le cadre des études de Valenciennes Métropole.

Le Conseil Municipal donne mandat à Monsieur le Maire pour signer une nouvelle convention de partenariat avec l'association POP EDUCATION qui a déjà organisé au printemps une session de formation au BAFA à laquelle plusieurs Aubrysiens s'étaient inscrits en bénéficiant de tarifs préférentiels. L'association proposait ainsi d'organiser une formation d'approfondissement BAFA sur le thème « spectacle et accueils de loisirs » dans les locaux de la Maison des Enfants du lundi 28 octobre au samedi 02 novembre 2024, avec un tarif préférentiel accordé aux Aubrysiens (une réduction de 75€ par rapport au tarif externe).

Le Conseil Municipal a voté une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association Hainaut Gymnastique Rythmique de Wavrechain-Sous-Denain afin de participer au frais de déplacements de deux enfants Aubrysiennes membres de cette association participant au championnat de France niveau national qui s'est déroulé à Annecy le samedi 15 juin 2024.

Sur proposition de monsieur le Maire et après avis favorable de la commission environnement cadre de vie, le Conseil Municipal décide de mettre en place des « jobs d'été » pour des jeunes de 16 à 18 ans qui bénéficieront d'une gratification à l'issue de leur mission.

Le Conseil Municipal a décidé de financer à hauteur maximale de 600€, un voyage envisagé dans le cadre de la semaine bleue 2024, dont le portage financier serait fait par l'association Un monde en fête. Une cinquantaine de participants était attendue et ce voyage devait être annulé dans l'hypothèse de l'inscription de moins 35 personnes.

Conseil Municipal du 25 septembre 2024

La seule décision prise au cours de ce conseil municipal portait sur le choix de l'entreprise chargée de réaliser les travaux de rénovation de la voirie de la rue Henri Maurice du carrefour avec l'avenue des Charmes jusqu'à la limite de Petite-Forêt. La société EIFFAGE a été retenue.

Conseil Municipal du 5 décembre 2024

Conformément aux textes de lois ayant instauré un droit des élus de pouvoir consulter un référent déontologue chargé d'apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques, le conseil municipal a choisi un référent déontologue de l'élu local, parmi quatre candidats identifiés par Valenciennes Métropole.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au contrat groupes d'assurances statutaires 2025-2028 issu de la consultation du Centre de Gestion de la fonction publique du Nord, afin de couvrir les risques encourus par les agents (maladies,...) et de poursuivre sa participation au financement de contrats éventuellement souscrits par les agents auprès de l'organisme choisi par la commune pour le risque prévoyance.

Comme l'an dernier, la salle des Mazingues sera mise à la disposition par le club de Hockey de Valenciennes, le 31 décembre 2024, en contrepartie des séances d'initiation au hockey dispensées pendant les centres de loisirs et une participation d'un montant de 150 euros aux frais d'énergie.

Le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre un contrat avec l'éco-organisme ALCOME qui accompagnera la commune dans le cadre de la lutte contre les jets de mégots au sol et de la sensibilisation à la propreté des espaces publics. Cet éco-organisme agréé par l'Etat a été contacté par Monsieur le maire pour sa capacité à mettre à la disposition de la commune des outils de communication et de sensibilisation, des cendriers de rue et muraux et d'apporter un soutien financier aux communes au titre du nettoyage des rues.

En contrepartie, la commune s'engage à établir un état des lieux des secteurs à forte concentration de mégots au sol, de mener des actions de sensibilisation, de communication et d'aménagement en fonction des spécificités de la commune.

A noter qu'en marge de cette démarche Monsieur le Maire a pris un arrêté fixant la zone non fumeurs qui sera matérialisé par affichage et marquage au sol devant l'école (Rue Henri Maurice et chemin des Mazingues).

Au cours de cette séance, les tarifs accueils de loisirs et Plan d'Accueil Individualisé (PAI) ont été augmentés au regard de l'évolution des prix des goûters et des pique-niques du nouveau marché de restauration.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des procès verbaux et délibérations de ces réunions sur le site de la Commune à l'adresse: <https://www.aubryduhainaut.fr/votre-mairie/actes-administratifs>

Comités extra-municipaux

Comité Jeunesse

Le 2 décembre les membres de la commission enfance et jeunesse se sont réunis en mairie

Les points abordés ont été les suivants :

- Le fonctionnement du périscolaire et extra scolaire présenté par Mr Fouet Alban.

Le périscolaire concerne toujours le même effectif moyen que les années précédentes. Il ouvre dès 7h30 dans les locaux de la Maison des enfants. L'accueil reprend le soir de 16h30 à 18h 30. L'objectif est d'apporter un confort aux parents qui travaillent loin ou sur des laps de temps étendus, rassurés de savoir que leurs enfants sont accueillis dans un cadre organisé. Une heure d'aide aux devoirs est également proposée aux familles qui le souhaitent de 16h30 à 17h30 ;

- Les ateliers du mercredi qui ont connu un succès grandissant. Leurs fréquences et le nombre d'enfants accueillis seront augmentés dès janvier 2025.
- Un bref exposé sur l'école. Les effectifs de l'école se maintiennent jusqu'ici, mais il convient de rester vigilants face à une courbe de natalité qui a entamé une baisse. Des travaux ont été réalisés dans l'école: changement de portes, peinture dans deux classes, nettoyage de la toiture, achat de 2 armoires. D'autres travaux de peinture, le remplacement de tables et de chaises, le changement de la porte du bureau de la directrice, la remise en service de la mallette informatique, etc. sont prévus en 2025 .

Les enfants ont profité de sorties éducatives : visite sur les métiers à Petite-Forêt, fête des sciences au collège ; moment de partage avec les aînés du village autour des jeux anciens lors de la semaine bleue dans la salle des Mazingues, les fromages mis à l'honneur lors de la semaine du goût; différents spectacles selon les classes : spectacle de danse présentée par la société Zapoï, musique Celte, spectacle de marionnettes Cornebidouille...; Actuellement, dans le cadre d'un projet pédagogique les classes de CM1 et CM2 travaillent sur un spectacle JAZZ qu'ils présenteront au public en mai 2025.

Selon la tradition à l'occasion des fêtes de Noël, les enfants ont profité d'un chocolat chaud et de la visite du Père Noël qui a remis un sac de friandises aux écoliers et des chocolats aux enseignants.

Avec joie et fierté tous nos écoliers ont chanté devant les parents au cours de plusieurs soirées selon les cycles scolaires.

- Cette année « la boîte aux lettres du Père Noël » est présente à Aubry et, bien sûr, le Père Noël apportera sa réponse à ceux qui auront pris leur plume ! Merci à tous ceux qui ont contribué à sa conception et à sa mise en service ainsi qu'à son itinérance au cours de diverses manifestations pour la plus grande joie des enfants.
- Nous avons évoqué au cours de cette commission, la mise en place d'un espace non fumeur aux abords de l'école et l'organisation d'ateliers avec la participation des éco-gardes du Parc Naturel, lors des journées de plantations d'arbre, début février.

Elisabeth DUBOIS,

Adjointe en charge des affaires scolaires, périscolaires et enfances, VP du Comité Municipal « Jeunesse »

Comité Sports, Loisirs, Culture, Santé

Outre leurs activités courantes, nos associations Aubrysiennes, ont organisé avec succès des manifestations tout au long de l'année 2024.

Le club de danses a organisé ses thés dansants et « Les Enfants d'Aubry », sa Chasse aux Œufs du lundi de Pâques, et une marche solidaire au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques au printemps.

Martine Bertiaux pour « Derrière ce sourire – syndrome d'Angelman » a organisé la marche caritative « Sur les Pas de Jean-Marie » le 14 avril.

Le Collectif des Bénévoles Aubrysiens et la municipalité ont organisé un « Parcours du Cœur Grand Public » le 19 mai.

Après avoir organisé le 16 mars une soirée « Années 80 », qui a séduit beaucoup de monde, « Un Monde en Fête », a organisé le 22 juin son traditionnel vide grenier dans l'avenue des charmes. Les « Feux de la Saint Jean » rue Malplaquet du même jour ont été annulés à cause de la météo, remplacés par une soirée qui a eu lieu dans la salle des Mazingues. « Un Monde en Fête » a accompagné le service jeunesse, le 26 juillet pour l'organisation de la fête du Centre de loisirs.

Le 2 juin, dans le parc du château d'Aubry, l'APREPA a fait venir des véhicules de collection et d'exception pour une exposition avec restauration, une belle journée ! L'APREPA a également organisé une pièce de théâtre patoisante le 19 octobre.

La brocante du Moulin de l'Etoile Cycliste ECAH, le 31 août, et la traditionnelle fête du Marais d'« Un Monde en Fêtes », des 7 et 8 septembre, ont animé la rentrée. L'association « Ecole d'Aubry » a organisé une rencontre sportive « parents vs enfants », le 25 mai ainsi que la fête de l'école, le 29 juin, ainsi que sa traditionnelle bourse aux jouets et vêtements d'enfants, le 17 novembre ;

Les Flâneries de Noël organisées par « Un Monde en Fête », les 23 et 24 novembre, assorties d'un repas dansant avec une ambiance de folie, ont conclu cette belle année riche en manifestations.

Le Collectif des Bénévoles Aubrysiens a organisé en octobre une marche Solidaire « Marche Rose » et un jeu de piste à l'occasion des journées du patrimoine du 22 septembre.

Outre ses entraînements des équipes de jeunes footballeurs, le mercredi soir, et divers entraînements de ses équipes séniors hommes et femmes, le HACLE a organisé des plateaux de matchs U6-U7, qui ont attiré beaucoup de monde.

En 2025, toutes ces associations renouvelleront leurs manifestations et les « Parcours du Cœur » seront reconduits.

Jérôme DENYS,

Adjoint aux sports et aux associations, VP du Comité Municipal « Sport Loisirs Culture Santé »

Comité Cadre de Vie

La commission cadre de vie s'est réunie lors de ce dernier trimestre de l'année 2024.

Au cours de cette réunion, nous avons fait le bilan de l'événement World Clean Up Day, qui, malheureusement, n'a pas rencontré le succès escompté. Nous tenons à remercier tous les participants, et plus particulièrement les résidents du foyer Notre-Dame, toujours fidèles à cette initiative.

Les journées des 6 et 7 février 2025 seront marquées par divers événements pendant lesquels les enfants de l'école participeront à plusieurs ateliers animés par des bénévoles Aubrysiens et par les Écogardes du Parc Naturel, et par des plantations sur l'espace vert situé entre l'allée des Capucines et l'allée des Violettes.

Au cours de cette réunion ont également été évoqués le marquage de la zone non fumeurs devant l'école et une démarche de sensibilisation menée avec l'association ALCOME qui accompagnera la commune dès 2025 (voir délibération du Conseil Municipal du 5 décembre)

Julie LAÏ,

Adjointe communication, environnement et cadre de vie, VP du Comité Municipal « Cadre de Vie »

Bon anniversaire à notre centenaire

Le 31 mai 2024, Mme Juliette LEKIEFFRE a fêté son centenaire.



Élisabeth Dubois, Jean Marc Gosselin et Raymond Zingraff se sont rendu chez elle à l'invitation de ses proches, le jour de son anniversaire.

Née à Raismes et venue résider dans notre commune après guerre, Mme Lekieffre s'est remémoré avec les élus, ses années de travail dans la Société Franco-Belge de Raismes, l'arrestation de Gilbert Botsarron, son Directeur et chef de réseau de la résistance, le 14 décembre 1943, mais aussi bon nombre de moments bien plus agréables de sa longue vie.

Choyée par ses proches et ses aidants, Juliette Lekieffre a apprécié l'honneur rendu à son égard par tous les Aubrysiens au travers des élus qui lui ont offert des fleurs et passé quelques moments délicieux auprès d'elle.

R. ZINGRAFF

Cérémonie des vœux du Maire

Renouant avec la tradition des vœux abandonnée plusieurs années de suite du fait des crises sanitaires et énergétiques, Monsieur le Maire a adressé les vœux de la municipalité aux Aubrysiens, le 05 janvier 2024.



Après avoir présenté bilans et perspectives pour la commune, Monsieur le Maire a adressé ses remerciements pour leur dévouement au service des Aubrysiens à l'ensemble des forces vives de la commune qui participent au service public : agents communaux, professeurs des écoles, bénévoles et élus.



La cérémonie s'est enrichie, outre la présence de nombreux élus et personnalités du Valenciennois, de la splendeur d'une jeune aubrysienne « Miss 15/17 Nord Pas de Calais 2023 », Mlle Flora Lai, qui a témoigné de son beau parcours et de ses attentes pour de nouveaux enjeux nationaux.

R. ZINGRAFF

Sécurité

Depuis mai 2023, le dispositif de vidéo-surveillance mis en place a permis d'étayer plus d'une quinzaine de plaintes de particuliers Aubrysiens (vols ou tentatives de vols, agression sur la voie publique, dégradation de biens,...) ou de la commune (rodéos diurnes ou nocturnes, incivilités, feux et atteintes aux biens publics, dépôts sauvages,...).

Le dispositif a par ailleurs contribué à l'identification de plusieurs véhicules impliqués dans des vols à Hérin, Oisy et Petite-Forêt notamment.

Fort de ces résultats et afin de poursuivre la sécurisation des biens et des personnes dans notre commune, il est envisagé de compléter le dispositif par deux nouvelles implantations de caméra, au carrefour des rues Botsarron, Moulin, Brassart et Brossollete et au carrefour de la rue du Bois et de la rue Pasteur. Ces ajouts permettront de sécuriser plus encore la rue du Bois : rodéos, vitesse, dépôts sauvages, ... dont les auteurs sont identifiables par les dispositifs de caméras du carrefour à feux (Correzzola) sur Petite-Forêt, mais pas par notre propre dispositif ainsi que le quartier rue du Moulin, résidence du Moulin, rue Pasteur insuffisamment couverts par les caméras d'entrée de la commune.

D'autres dispositifs sont à l'étude : STOP, feux, marquage de stationnement à cheval sur certaines voies.

Thierry COCHON conseiller municipal délégué à la sécurité, R. ZINGRAFF

Ateliers du Mercredi

La disponibilité de la Maison des enfants le mercredi, a permis la mise en place d'ateliers créatifs fin 2023. Devant l'engouement des familles, la fréquence des ateliers et les tranches d'âge concernées ont été adaptées, l'objectif étant d'intéresser également les plus âgés de notre école ou scolarisés à l'extérieur du village.

En 2025, un atelier pour les plus jeunes et un pour les plus grands seront proposés au rythme de 2 par mois en moyenne.

Ces ateliers offrent une sensibilisation aux arts plastiques et aux jeux de stratégie proposée aux enfants d'Aubry.

Les activités permettent aux enfants de développer des compétences transversales : organisation de son travail, application et soin, persévérance en allant jusqu'au bout de son effort. Ils sont initiés à différentes techniques au service de leur créativité. Leur habileté manuelle sollicitée, leur permet de rapporter leur production à la maison.

Ces ateliers sont gratuits, animés par des bénévoles de notre village, rejoints cette année par Mr Piret, professeur des écoles à la retraite, qui initie les plus grands aux échecs.

L'atelier « Echecs » se poursuivra par un groupe de base et un groupe de consolidation, à la grande joie des enfants.

Les frais de fonctionnement sont pris en charge par la commune : matériel, outils, colle, supports, les plateaux de jeux pour les échecs...

E. DUBOIS



Salon du Livre

Les 28 et 29 septembre, la salle des Mazingues a accueilli le 1^{er} salon du livre de notre commune.

Les lecteurs venus de tout le Valenciennois ont pu découvrir les ouvrages de plus d'une trentaine d'auteurs régionaux. Cet évènement culturel a également profité aux enfants, non seulement par la présence d'auteurs jeunesse sur le Salon, mais aussi par un programme d'ateliers qui leur était destiné.

Des activités « autour du livre » ont ainsi été proposées tout au long du week-end aux enfants qui ont pu réaliser des sculptures à la manière de Christian Voltz, auteur - illustrateur d'albums jeunesse, avec des éléments de récupération et du fil de fer.

Le dimanche matin les enfants ont revisité le conte du Petit Chaperon rouge. Ils ont pu à la suite exercer leur talent d'écriture en imaginant une histoire entre les 2 personnages du conte. Les enfants choisissaient deux cartes, l'une représentant un loup, l'autre un chaperon rouge, tous deux dans une situation insolite et humoristique. Chacun a produit son texte et emporté son petit livre à la maison.



L'après- midi un atelier plus artistique attendait les enfants de tout âge : il s'agissait de décorer des marque-pages avec des éléments naturels, des feutres, des rubans La production a été abondante et intéressante.

Merci à tous ces artistes en herbe !

R. ZINGRAFF/E. DUBOIS

Ateliers Mémoire

« La mémoire est comme la terre, il faut la travailler et la retourner pour qu'elle soit fertile »

JP Szymaniak.

Deux fois par mois, à 14 h 30, les membres de l'atelier mémoire se réunissent en mairie.

Nous sommes environ une trentaine et un jour prochain nous changerons peut-être de salle.

Des exercices tels les proverbes à retrouver, trouver les mots qui riment avecdes suites logiques, des jeux de rébus, des dingbats, des jeux mathématiques, des dictées, des jeux sur la géographie, l'histoire, des mots à reconstitueret beaucoup d'autres surprises !

Traditionnellement nous partageons le café d'accueil avec chocolats et terminons sur une note musicale.

La bonne humeur côtoie le sérieux et le temps passe vite.

Si vous le voulez, venez nous rejoindre ! Prenez juste un crayon et votre bonne humeur !

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 0623380441 ! A Bientôt.



E. DUBOIS

Boîtes à livres



Les boîtes à livres sont installées l'une à proximité du béguinage du moulin, l'autre devant l'école.

L'affichage a été renouvelé depuis peu : il rappelle les critères de rangement, adultes, enfants, et précise le mode de fonctionnement de ces boîtes à livres :

Ces boîtes sont comme des lieux d'échanges entre lecteurs de livres qu'ils ont appréciés, mais qu'ils ne lisent plus, et, surtout, des ouvrages propres et en bon état.

Pour vos livres usagés il existe différents modes de récupération que vous pouvez utiliser (poubelles papier, associations).

Nous vous remercions de participer au bon fonctionnement des boîtes de lecture mises gratuitement au service des habitants d'Aubry. Pour qu'elles offrent en permanence un choix de qualité, pensez aussi à remettre un livre à la place de celui que vous emmenez. En aucun cas, il ne faut emmener tous les ouvrages !!!

Quoi de plus agréable que de pouvoir s'arrêter lors d'une promenade près d'une boîte à livres et de repartir avec la perspective d'une bonne lecture pour la soirée ?

Nous vous invitons donc à respecter ces règles de base pour le bien être et la satisfaction de tous.

E. DUBOIS

Jeux Paralympiques

Le dimanche 1^{er} septembre , cinq enfants de notre commune ont assisté aux épreuves d'athlétisme des JO paralympiques au stade de France, accompagnés par un animateur-enfance de la commune.

Ils ont partagé cette expérience mémorable avec près d'un millier d'enfants du territoire de Valenciennes Métropole, dans le cadre d'un partenariat avec l'association « La Chance aux Enfants », présidée par Gervais MARTEL, ex-président du RC Lens.

Les enfants ont vécu des instants inoubliables.



R. ZINGRAFF

Service Jeunesse

Une année 2024 riche en aventures et un 2025 prometteur.

L'année 2024 a été marquée par l'imagination débordante et les sourires des enfants accueillis au sein de nos différents accueils. Avec des thématiques ludiques et éducatives, chaque période de vacances a transporté les jeunes Aubrysiens dans des univers variés et enchanteurs.



Retour sur les thématiques 2024

- **Vacances d'Hiver** : Une ambiance festive autour de la fête foraine, où les enfants ont découvert l'univers des manèges, des jeux et des gourmandises.
- **Vacances de Printemps** : Cap sur le monde marin, avec des ateliers créatifs, des jeux aquatiques et une sensibilisation à la préservation des océans.
- **Vacances de Juillet** : Le sport à l'honneur avec les Jeux Olympiques : Aubry 2024, une véritable célébration de l'esprit d'équipe et du dépassement de soi. Une vidéo récapitulative de la fête de fin d'accueil est disponible en scannant le QR code ci-contre.
- **Vacances d'Automne** : Place à la fantaisie avec Les monstres en folie, entre déguisements, contes effrayants et ateliers d'Halloween.

Ces thématiques ont permis d'offrir des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge, dans un cadre bienveillant et sécurisé.

Les chiffres 2024 en quelques mots

En 2024, nous avons accueilli :

- **60 enfants** lors des petites vacances scolaires, répartis entre 24 maternels et 36 primaires.
- **99 enfants** pendant l'accueil estival, dont **13 adolescents** partis en camp au Parc d'Olhain durant 4 jours.



Cap sur 2025 : des évolutions pour répondre aux besoins croissants

En 2025, nos accueils évoluent pour répondre à une demande toujours plus forte :

- **Petites vacances** : L'accueil passe de 60 à 80 enfants, soit 32 maternels et 48 primaires.
- **Juillet 2025** : Le plafond reste fixé à 99 enfants pour maîtriser les coûts (activités, transports, personnel) et garantir un accueil de qualité. La fête de fin d'accueil, toujours organisée en partenariat avec Un Monde en Fête, se tiendra le vendredi 25 juillet.

Des services périscolaires toujours dynamiques

Nos services périscolaires restent un pilier essentiel pour accompagner les familles :

- **Garderie du matin** : De 7h30 à 8h30.
- **Garderie du soir** : De 16h30 à 17h30 (aide aux devoirs disponible les lundis, mardis et jeudis) et de 17h30 à 18h30.
- **Cantine** : Une moyenne de 107 enfants par jour, avec des pics atteignant 125. À noter le renouvellement de notre partenariat avec API Restauration dès janvier 2025, sans hausse des tarifs appliqués par la commune pour la période scolaire.



Les temps forts de 2024

L'année 2024 a également vu l'émergence de projets structurants :

- **Équipement de la Maison des enfants**, soutenu par la CAF, pour offrir un environnement accueillant et fonctionnel.
- **Partenariat avec POP Education**, permettant aux jeunes de la commune de bénéficier de formations BAFA à tarif préférentiel, initiative reconduite en 2025.
- **Lancement des ateliers du mercredi**, animés par Madame Dubois et une équipe de bénévoles, qui rencontrent un franc succès et seront reconduits en 2025.

Sans oublier...

La commune d'Aubry-du-Hainaut est adhérente au **CLAP** (Comité Local d'Aide aux Projets). Ainsi, les jeunes Aubrysiens(ne)s de 18 à 30 ans entrant dans les critères et souhaitant développer des projets solidaires, culturels, sportifs, ou liés à la création ou reprise d'entreprise, peuvent bénéficier d'une aide technique et financière, de l'idée à la concrétisation du projet.

Un grand merci aux équipes, bénévoles, volontaires en service civique et partenaires qui contribuent chaque jour à faire de nos accueils un véritable succès !

Contact : 03.27.28.13.86 - service-jeunesse@aubryduhainaut.fr

Animations culturelles pour les plus jeunes

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont bénéficié d'un après-midi découverte menée par l'organisme de « Hainaut en Europe » de Valenciennes.

Ce temps fort leur a permis de découvrir nos institutions ainsi que les « us et coutumes » des pays de l'Union Européenne. Des goodies leur ont été offerts à l'issue des séances.

Les élèves des petites sections et CP ont participé à l'animation « Rendez-vous aux Jardins » menée chaque année sur notre territoire par la DRAC. Au son de la flûte, le temps d'une balade contée et musicale, ils ont découvert le magnifique parc du Château d'Aubry et ses arbres remarquables.

L'exposition « Il était une fois les contes », prêt de la bibliothèque Départementale, a permis aux élèves de découvrir et revisiter de manière ludique et conviviale les contes traditionnels via un grand jeu de l'oie.

Dans le cadre des CLÉA (Contrat Local d'Éducation Artistique) de Valenciennes Métropole, les enfants de l'école ont découvert l'univers de l'illustratrice Magali DULAIN, artiste en résidence, et ainsi s'initier aux techniques de l'aquarelle.



T. ZAREMBA

Conseil Municipal des Jeunes

En 2020 et pendant plus de deux ans, le Conseil Municipal des Enfants n'avait pas pu se réunir, sur fond de crises sanitaires.

Sa relance a été envisagée sous de nouvelles formes, car il est apparu d'un constat général, que le dispositif basé sur des réunions, le soir après l'école, sur un temps court de 1h à 1h30, chaque mois, ne donnait pas satisfaction.

Après analyse du fonctionnement de différents conseils municipaux d'enfants et de conseils municipaux de jeunes, un nouveau concept de Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est proposé à nos enfants de 9 à 15 ans, du CM1 à la 3^{ème}.

Le nouveau CMJ sera mis en place en début d'année 2025 pour une année civile.

Il sera composé d'enfants du CM1 et du CM2 élus à l'école des Mésanges, mais aussi de tout enfant de 9 à 15 ans scolarisé hors de la commune qui souhaitera en faire partie.

Lors d'une première réunion d'installation à la Maison des enfants (un mercredi soir), le CMJ élira ses maire et adjoints et décidera de la fréquence et du moment de ses réunions.

Le CMJ sera accompagné par le maire et tout adulte qui facilitera par ses compétences les échanges et diligentera les études et travaux nécessaires aux réunions qui suivent.

Pour tout complément d'information, merci de prendre contact avec les services de la mairie.

Si vous avez entre 9 et 15 ans, non scolarisé à Aubry, et que vous êtes tenté par l'expérience de participation au Conseil Municipal des Jeunes d'Aubry, merci de nous transmettre le coupon de candidature ci-joint.

R. ZINGRAFF

Bénévolat

« est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui en dehors de son temps professionnel et familial... »

C'est une personne qui apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme...

Le bénévole est volontaire. Il est tenu de respecter les statuts de l'association ainsi que les normes de sécurité dans son domaine d'activités. »

Extrait du guide du bénévolat.

Ministère de l'Education nationale.

De nombreuses associations existent dans notre commune. Des bénévoles y œuvrent dans différents domaines : animation du village, sports, danses, couture, activité artistique, enfance, grandes causes nationales comme le cancer, les handicaps, les maladies cardio-vasculaires, les aînés

Il existe également des bénévoles qui apportent leur concours au bon fonctionnement de l'école et du périscolaire : traversée devant l'école le matin et le soir, aide à la cantine, aide aux devoirs, ateliers du mercredi.

D'autres encore qui aiment leur village et qui s'attachent à le décorer, à le rendre propre, à le faire connaître : Noël, décorations devant l'école, tableaux en broderie, panneaux de propreté, panneaux indiquant les sentiers, tables de lecture.

Nous les remercions pour leur engagement et leur renouvelons tout notre respect.

Vous avez sûrement du temps, des compétences à mettre au service des autres?

N'hésitez pas, rapprochez vous de la mairie qui vous donnera les renseignements que vous recherchez.

E. DUBOIS

Semaine Bleue

Cette semaine nationale est organisée au bénéfice des retraités et des personnes de 60 ans et plus.

Le lundi 30 septembre était proposé une journée au « village Saint Joseph » :

Le nombre de participants étant insuffisant, cette action a été annulée au grand regret des personnes souhaitant effectuer cette visite mais également de la commune qui apportait une aide financière pour cette sortie.

Mardi 01 octobre fut consacré à une : « parenthèse intergénérationnelle ».

Un repas fut partagé à la cantine avec les enfants de l'école. Une quinzaine d'Aubrysiens ont répondu présents. Ce fut un moment d'échanges avec les jeunes curieux de mieux connaître les convives d'un jour.

L'après-midi les aînés ont proposé aux jeunes de participer à des « jeux anciens » en salle des Mazingues tandis que les enfants ont quant à eux sollicité les séniors pour un affrontement autour de jeux de société dans les classes. Tous les protagonistes ont tourné sur les différents stands avant de se rassembler pour un moment gourmand.

L'histoire ne nous dit pas qui furent les vainqueurs, mais cette journée fut à coup sûr gagnants / gagnants.



Mercredi 02 octobre a permis aux participants de s'exercer dans le cadre de « la p'tite fabrique de bijoux »

Cet atelier fut l'occasion de créer des bijoux sur la base de capsules de café récupérées. Différents bijoux ont été confectionnés : boucles d'oreille, broches, pendentifs.

Chacun a apprécié de découvrir qu'il est possible de créer par le réemploi d'objets habituellement jetés à la poubelle, cela fait aussi du bien à notre planète !

Non contentes de cette découverte, toutes les personnes sont reparties avec leurs créations en remerciant chaleureusement Nadia l'animatrice de ce moment créatif pour un plaisir partagé.

Jeudi 03 octobre : Les participants ont pu enrichir leurs connaissances sur toutes les aides en faveur des personnes âgées. La présentation réalisée par Madame Gwendoline Plouchart, chargée de mission au CLIC de Valenciennes, a été suivie de nombreuses questions. Madame Plouchart a été félicitée, nos aînés ayant découvert beaucoup de dispositifs méconnus. Certaines personnes ont pris rendez-vous à la suite de cette rencontre afin d'aborder des cas personnels.

Vendredi 04 octobre : Sur les rives de l'Escaut »

Cette journée fut l'opportunité de prendre un bol d'air.

La promenade s'est effectuée sous le signe du soleil. L'ambiance fut conviviale, dans le respect des capacités physiques de tous. A mi-chemin sur une aire de pique-nique de l'étang de Trith, nos marcheurs ont fait une pause gourmande : café et viennoiseries étaient les bienvenus.

La marche a permis de découvrir les berges de l'Escaut, ce fut aussi un temps de discussions pour mieux se connaître.

Les activités proposées cette année durant cette semaine bleue ont permis de rassembler de 15 à 30 personnes chaque jour, démontrant l'intérêt de nos anciens.

JM. GOSSELIN

Repas des Aînés

Un succès grandissant qui se réitère en 2024, le CCAS se félicite de cette belle journée et remercie toutes les parties prenantes qui ont mouillé la chemise au bénéfice des aînés.



Le dimanche 6 octobre, le conseil municipal avec l'aide des bénévoles a eu la joie d'accueillir les seniors pour le repas annuel qui leur est dédié.

Cette année nos aînés ont répondu encore plus nombreux, prouvant l'intérêt et le succès de cette manifestation.

L'ambiance fut chaleureuse, les convives ont apprécié le menu confectionné par la « Cantine de Joséphine », notre partenaire qui favorise l'insertion sociale de personnes en situation de handicap.

Au programme cette année, après l'apéritif la carte proposée par le chef fut la suivante :

- Une tarte au saumon accompagnée de sa salade, vin blanc à discrétion,
- Suivi d'un filet mignon de porc, sauce au maroilles accompagné de pommes de terre grenailles et sa poêlé de légumes, vin rouge ou bière à discrétion,
- Après ce plat une assiette de deux fromages fut servie, vin rouge à discrétion,
- Un moelleux au chocolat avec sa crème anglaise et sa coupe de champagne est venu clôturer le repas.

Ceci n'aurait pu se vivre sans y intégrer une ambiance conviviale qu'« Alexis et Lucas Passion » ont eu à cœur d'orchestrer. Nos animateurs du jour ont répondu aux demandes musicales variées de nos hôtes.

Chacun a pu trouver son rythme et chaussure à son pied afin de se dégourdir les jambes sur la piste de danse.

Cette journée fut festive, l'édition 2025 est attendue avec impatience !

JM. GOSSELIN

Colis des Aînés

Comme nous le proposons chaque année, nos seniors âgés de 70 ans et plus se sont vu remettre un colis pour les fêtes de fin d'année, s'ils ont répondu à notre sollicitation. Cette année, plus de 20 bénéficiaires supplémentaires s'ajoutent à la liste, confirmant le vieillissement de notre population.

Nous sommes toujours vigilants à offrir, tant que faire se peut, des produits issus du terroir local, afin de composer un repas complet. Ainsi cette année, les colis offerts provenaient des vergers TELLIER et sont agrémentés de pommes de leur production.

Les élus et les bénévoles disponibles ont été les petites mains du Père Noël qui ont confectionnés les présents.

Les personnes qui se sont inscrites ont pu retirer leur colis le vendredi 13 décembre de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 15h00 en mairie.

Pour nos seniors qui présentent des difficultés pour se rendre en mairie, leur colis leur a été apporté le samedi 14 décembre entre 10h00 et 12h00.



JM. GOSSELIN

Conseil des Séniors

Trois réunions du Conseil se sont tenues cette année. Un questionnaire à destination de nos aînés a été travaillé et a pu être achevé.

Il sera inséré dans la gazette des séniors qui sera diffusée au cours du premier trimestre 2025. Suite aux retours, l'analyse qui sera faite permettra aux membres du Conseil d'obtenir une vision plus précise de la population âgée et répondre à leurs attentes.

D'autres sujets ont enrichi les échanges : aides, animations, activités, propositions pour la semaine bleue 2025...

Merci à tous les membres pour leur motivation, leur implication et les idées toujours plus riches.

JM. GOSSELIN

Libération d'Aubry

Le 2 septembre, la commune a commémoré le 80ème anniversaire de sa libération.

En point d'orgue de cette commémoration, la municipalité a proposé une exposition intitulée « les Aubrysiens dans la tourmente de la guerre 39/45 ».

Cette exposition retraçant les cinq années de tourmente, entre le début de la Seconde Guerre mondiale et la Libération d'Aubry, le 2 septembre 1944 s'appuyait en majeure partie sur des documents des archives municipales et s'intéressait aux femmes et aux hommes, Aubrysiennes et Aubrysiens, victimes civiles et militaires de cette guerre, résistants, déportés et des femmes, des hommes qui avaient vécu ces moments d'enfer.

Cette exposition rendait hommage à des femmes et des hommes dont l'héroïsme n'a jamais été mis à l'honneur, des oubliés du Monument aux morts. Elle a mis en exergue le constat douloureux et indécent qu'« une victime civile homme était mort pour la France, et qu'une victime civile femme demeurait invisible.

Des victimes civiles sont absentes du monument aux morts et pour certains militaires, la mention Mort pour la France est manquante.

A l'initiative de monsieur le maire, un groupe de travail a été constitué afin de retracer l'histoire de ces victimes et d'envisager leur inscription sur le monument aux morts, afin de perpétuer leur mémoire.

Ce groupe de travail rassemble les informations sur les victimes civiles et militaires de la seconde guerre mondiale, tombées sous le feu ennemi, au combat et pendant l'exode de 1940, ou mortes dans les camps de concentration.

Si vous détenez des témoignages ou des documents qui évoquent la vie et la tragédie de ces victimes, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie.

R. ZINGRAFF



Collectif de Bénévoles Aubrysiens (C.B.A.)

Fleurissement du village

Après les Saints de glace, les bénévoles, avec le soutien financier de la Municipalité, se sont donnés rendez-vous pour le fleurissement du centre-bourg du village.



Fête du Patrimoine

Comment réveiller l'intérêt des habitants pour cette fête nationale dans notre village ? Comment animer cette journée de façon originale en touchant les familles, parents et enfants ?

Finalement l'idée d'organiser un jeu de piste s'est précisée. Des bâtiments présentant un intérêt historique ont été retenus : la Mairie, l'Eglise, le Château, les deux chapelles, Malplaquet et Notre Dame de la paix. Après des recherches, des choix d'informations, les tables de lecture ont été composées.

Le projet a été défendu devant le FIL de Valenciennes Métropole et la subvention accordée a permis la commande des tables qui, une fois réalisées, ont été posées sur les murs des différents bâtiments par les services techniques de la mairie.

Le Dimanche 22 septembre, sous un ciel plutôt clément le jeu de piste est lancé. Après les épreuves de départ, petits et grands partent avec leur questionnaire et leur téléphone, car des photos sont à prendre sur les différents lieux visités ! Après cette marche courageuse pour les petits une pause gourmande s'imposait : gâteaux et boissons pour tous, récompenses pour les enfants.

La journée passe mais le patrimoine reste : passez un agréable moment en apprenant à connaître ou à reconnaître votre village.



Marche Rose

Une cinquantaine de participants ont répondu présents à la marche solidaire du 13 octobre 2024 organisée par le C.B.A. à Aubry du Hainaut dans le cadre d'octobre rose.

415 euros ont été reversés au comité Nord de la ligue nationale contre le cancer.

Articles et photos fournis par le C.B.A
Contact : collectifdebenevolesaubrysiens@gmail.com

Association École Aubry

2e loto de l'Association École Aubry : Un événement en demi-teinte

Le samedi 27 janvier 2024, l'Association École Aubry a organisé son second loto. Animé par SEB LE PINPON, l'événement a réuni moins de participants que l'an dernier, avec une affluence bien inférieure à celle de la première édition. Malgré cette baisse de fréquentation, l'ambiance est restée chaleureuse et conviviale, et de nombreux joueurs ont partagé un moment agréable autour des différentes parties.

Tout au long de la journée, petits et grands ont pu se régaler avec les gâteaux et crêpes maison, préparés par les parents d'élèves, qui ont ajouté une touche gourmande à l'événement.

Bien que cette édition n'ait pas rencontré le succès escompté, l'association est heureuse de pouvoir tirer un petit bénéfice de cette rencontre. Un grand merci à tous ceux qui ont participé, soutenant ainsi les projets de l'association.

Pour suivre l'actualité de l'association, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook : « Association École Aubry ».



Rencontre Sportive Parents-Enfants du 25 mai : Un après-midi dynamique et convivial

Le samedi 25 mai dernier, l'Association École Aubry a organisé une nouvelle édition de sa rencontre sportive parents-enfants, un événement qui a une nouvelle fois rassemblé familles et enfants dans une ambiance sportive et conviviale.



L'après-midi, dédiée aux jeux sportifs, a permis aux participants de s'affronter dans des épreuves variées, alliant compétition amicale et amusement. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous, et tous, petits et grands, ont pris un plaisir immense à partager ces moments de convivialité et d'effort physique.

La rencontre s'est clôturée en beauté avec la venue du foot truck du COYOTE, qui a permis à chacun de se détendre après l'effort et de savourer de délicieux burgers. Une belle façon de prolonger la fête dans la bonne humeur pour les participants les plus gourmands.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à faire de cet après-midi une réussite. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, qui se tiendra le samedi 24 mai 2025. Bloquez vos agendas, cet événement est à ne pas manquer !

Sortie à Walibi pour nos CM2 : une belle aventure de fin d'année !

Depuis plusieurs années, l'association Ecole Aubry organise une sortie de fin d'année offerte aux élèves de CM2. Cette année encore, avec enthousiasme et générosité, nous avons pu offrir à nos CM2 une journée inoubliable. Le parc d'attractions Walibi a été choisi pour cette sortie, un lieu qui a fait l'unanimité auprès des enfants, pour une journée placée sous le signe de la convivialité, des rires et des sensations fortes, le tout sous un beau soleil.

Le samedi 22 juin, nos CM2, accompagnés de quelques Aubrysiens, ont eu l'occasion de profiter d'un large choix d'attractions, de vivre des moments de partage et de fun, et de créer des souvenirs impérissables. Entre montagnes russes, manèges palpitants et instants de détente, cette sortie a été la parfaite manière de clôturer l'année scolaire en beauté.

Cette belle aventure a été rendue possible grâce à la mobilisation de tous : les nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année, comme les lotos, la bourse aux jouets, et les ventes, ont permis de financer cette sortie. Nous tenons également à remercier chaleureusement nos sponsors, dont le soutien précieux a été essentiel pour concrétiser ce projet.

Nous souhaitons à tous nos élèves une excellente rentrée en 6e et leur adressons tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle étape.



Une fête scolaire ensoleillée pour clore l'année !

Le samedi 29 juin, la fête de l'école des mésanges a illuminé le village, comme chaque année, de rires et de joie. Le beau temps a été au rendez-vous, permettant aux enfants et à leurs familles de profiter pleinement de cette journée festive. Un moment attendu de tous, qui marque la fin de l'année scolaire, mais aussi celle de l'association, et offre à la communauté un bel instant de convivialité.

La fête de l'école est un événement incontournable pour les habitants du village. Lors de cette journée, les élèves, souvent nerveux mais toujours enthousiastes, ont eu l'occasion de se produire sur scène. Pour les plus jeunes, c'était souvent leur première représentation devant un public, tandis que les plus grands, devenus des habitués de l'école primaire, n'ont pas hésité à faire leur show avec aisance. Ce spectacle, émouvant pour les parents, est toujours un moment très attendu.



Mais au-delà des performances des enfants, c'est aussi la fête en elle-même qui attire les foules : les stands de jeux, la tombola avec ses magnifiques lots à gagner, ainsi que la buvette, ont ravivé l'esprit de camaraderie.

Et comme chaque année, la municipalité a offert un joli cadeau de fin d'année aux enfants, apportant une touche supplémentaire de magie à cet événement.

Ces moments de partage, organisés par l'association Ecole Aubry et le corps enseignant, sont essentiels à la vie de notre petite école. Ils renforcent les liens entre parents, enseignants et enfants et offrent à chacun des souvenirs impérissables. La fête de l'école ne se résume pas seulement aux jeux ou aux performances : c'est un véritable rendez-vous où l'on retrouve le plaisir simple de partager un moment ensemble, loin du quotidien.



Une tradition qui perdure, avec des jeux qui, bien qu'intemporels, continuent de ravir petits et grands. Le chamboule-tout, par exemple, reste un classique toujours apprécié de tous... même par les enseignants qui n'hésitent pas à prêter leurs visages avec enthousiasme !

Une tradition qui perdure, avec des jeux qui, bien qu'intemporels, continuent de ravir petits et grands. Le chamboule-tout, par exemple, reste un classique toujours apprécié de tous... même par les enseignants qui n'hésitent pas à prêter leurs visages avec enthousiasme !

Les Aubrysiens remplissent déjà la hotte du Père Noël !

Le dimanche 17 novembre, à la salle des Mazingues, l'association Ecole Aubry a organisé sa traditionnelle bourse aux jouets et vêtements enfants. Si cette édition a rencontré un certain succès, la concurrence d'autres événements similaires organisés ce même week-end dans les environs a malheureusement conduit à une affluence plus faible que les années précédentes.

Malgré tout, l'esprit de Noël était bien présent, et les visiteurs ont pu profiter de cette vente solidaire, qui offrait à certains l'occasion de se procurer des jouets et vêtements à prix réduit, tout en permettant à d'autres de se débarrasser d'articles devenus inutiles.

Cette année, plusieurs nouveautés ont enchanté petits et grands : les enfants ont pu déposer leur lettre au Père Noël dans une magnifique boîte aux lettres, gentiment mise à disposition par les bénévoles du collectif Aubrysiens. De plus, un stand de maquillage a apporté une touche festive, transformant les plus jeunes en personnages féériques.

Sous les étals des cinquante-quatre exposants, l'esprit de Noël a continué de briller, et de nombreux parents et grands-parents ont fait le bonheur de leurs enfants en remplissant leur hotte de jouets d'occasion.



Un record de générosité

Cette année encore, les actions menées par l'association au cours de l'année – qu'il s'agisse de la bourse aux jouets, des ventes, du loto, des cases ou de la fête de l'école, de l'aide précieuse de nos partenaires – ont permis de récolter des fonds considérables. Et c'est avec une immense joie que nous vous annonçons que l'association a reversé un chèque de 10 000€ à l'école pour la rentrée de septembre.

Un record pour l'association et un bel accomplissement qui témoigne de l'implication de chacun. Nous vous remercions sincèrement pour votre soutien et votre participation, sans lesquels cela n'aurait pas été possible. Ce montant permettra de contribuer aux projets éducatifs et à l'amélioration des conditions scolaires de nos enfants.

En attendant la prochaine année scolaire, nous vous adressons nos plus sincères remerciements pour votre engagement et vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année !

Articles et photos fournis par l'association École Aubry - Contact : associationecoleaubry59494@gmail.com

Marche Caritative - « Derrière ce sourire »



La marche « Sur les Pas de Jean-Marie » au profit d'Éloïse atteinte s'une maladie orpheline, a eu lieu le 14 avril, avec beaucoup de succès.

Mme Béatrice Descamps, Députée de la 21ème circonscription, et M. Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental, nous ont fait le plaisir de leur présence.

Encore merci à tous.

L'argent récolté permet à Éloïse de vivre un peu mieux (matériel, séjours thérapeutiques,...)

Rendez-vous le 27 avril 2025 pour la prochaine marche.

Éloïse et moi-même comptons sur vous.

M. BERTIAUX

Un Monde en Fête

Le 16 mars, nous avons eu une soirée « Années 80' », une manifestation qui correspond à une demande car nous avons fonctionné à guichets fermés, une belle réussite !

Le 22 juin, le vide-greniers de l'avenue des Charmes s'est déroulé sous la pluie. Les feux de la Saint Jean ont été annulés, dommage !

La fête du Marais des 7 et 8 septembre a été ensoleillée, mais nous avons manqué de manèges. L'année prochaine, promis, il y en aura beaucoup.

Pour les Flâneries de Noël des 23 et 24 novembre, nous avons élaboré un programme d'animations : sculpteurs de ballons, calèche du père Noël, maquillage d'enfants, spectacle de danses, atelier du père Noël. Le public a été conquis. Le repas avec soirée animée a eu moins de succès que d'habitude. L'année prochaine, nous reviendrons à nos fondamentaux.



J. Denys, et la belle équipe U.M.E.F.

Articles et photos fournis par l'association « Un Monde en Fête » - Contact : unmondeenfete@gmail.com

Club de Danses



Thé Dansant le 5 février 2024, Salle des Mazingues

Marche du Cœur - 19 mai 2024



APREPA



Expo Auto le 02 juin 2024, Château d'Aubry

H.A.C.L.E.



Du côté de Valenciennes Métropole, du PNR et du SIMOUV

Ces quelques lignes vous permettent au fil des bulletins municipaux de prendre connaissance des principaux dossiers portés par Valenciennes Métropole, le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut, le SIMOUV et d'autres regroupements de communes dont Aubry du Hainaut, est membre soit directement soit au travers de la représentation de l'agglomération

Du côté de Valenciennes Métropole

Fin 2023 - début 2024, Valenciennes Métropole a financé un diagnostic énergétique des bâtiments de notre Commune. Les éléments fournis permettront dans les prochaines années par divers travaux, par le remplacement programmé des équipements de chauffage, par l'amélioration des usages, d'atteindre les objectifs attendus du décret tertiaire, un texte réglementaire imposant aux communes de baisser drastiquement les consommations d'énergie dans les bâtiments publics à l'horizon 2030, puis 2040 et 2050.

Le FSIC (Fonds) a complété le financement de divers projets communaux dont celui de la rénovation de notre éclairage public.

Du côté du Parc Naturel Scarpe Escaut

Peu connu du grand public, le PNR œuvre au quotidien au coté des communes et des agglomérations qui progressivement deviennent mûre sur de nombreux sujets de sobriété énergétique, de promotion des circuits courts, du mieux manger, de la préservation de l'environnement, des paysages, des espaces de respiration, etc.

Par son ingénierie, par la collecte et la diffusion de connaissances, par l'expérimentation de nouveaux modèles d'occupation et de superpositions d'usages des sols, des forêts, des zones humides, des prairies, par sa vigilance sur nos ressources naturelles, le Parc est un acteur clé de l'adaptation au changement climatique.

Pour notre commune le Parc a contribué à la définition et au choix des plantations de haies et arbres qui seront mises en œuvre en début d'année 2025 ; il a accompagné des jardiniers Aubrysiens ; il a participé à la protection de notre plaine face aux implantations potentielles d'équipements d'énergie renouvelables (éoliennes, photovoltaïque au sol,...) ; il a porté une étude sur l'implantation de panneaux photovoltaïques sur une toiture communale et répondu à un appel à projet visant à doter notre commune d'un atlas de la biodiversité comme plusieurs autres communes du Valenciennois. La conception de cet atlas, s'il reçoit l'accord de financement de l'Office Français de la Biodiversité, permettra sous la conduite de chargés de mission du Parc, d'impliquer l'école, la municipalité et des bénévoles dans la reconnaissance des espèces de flore et de faune présentes sur le territoire de la commune.

Du Côté du SIAVED

Valenciennes Métropole a adhéré au SIAVED, le 1er janvier 2024. Ce syndicat intercommunal a désormais toutes compétences concernant la collecte, le tri et la valorisation des déchets sur un territoire s'étendant de Sambre-Avesnois au Douaisys.

Quatre représentants de Valenciennes Métropole, siègent dans le nouveau bureau exécutif du SIAVED, David BUSTIN, maire de Vieux Condé, Philippe BAUDRIN, maire de Maing, Régis DUFOUR LEFORT, adjoint au maire de Valenciennes, et Raymond ZINGRAFF, Vice-président du SIAVED en charge des thématiques de collecte des déchets pour l'ensemble du territoire de Valenciennes Métropole et donc, en particulier des relations avec la société NICOLLIN et du déploiement du dispositif visant à éliminer progressivement les déchets alimentaires de nos poubelles. Le déploiement de ce dispositif se poursuit sur les communes de Valenciennes Métropole : initialement prévue en 2024, la mise à disposition de composteurs individuels pour les Aubrysiens sera réalisée en 2025.

Le SIAVED a étendu de nombreux dispositifs de gestes de tris, aux habitants de la Valenciennes Métropole tels que la collecte des produits amiantés et bon nombre de dispositifs sont attendus en 2025 et plus particulièrement la possibilité pour les Aubrysiens de déposer leurs déchets à la déchetterie d'Hérin, plus proche que celle de Beuvrages.

Du Côté du SIMOUV

En juillet 2024, de nouvelles lignes ont été instaurées pour notre commune. Outre une offre de transports en soirée, la ligne circulaire COROL dessert le collège de Petite-Forêt et l'hôpital de Valenciennes, passe à proximité de différents cabinets médicaux d'Anzin avant de revenir par Beuvrages vers la zone Auchan, et retour dans notre commune.

Cette ligne circulaire est proposée dans les deux sens suivant les mêmes fréquences que les lignes antérieures auxquelles elle se substitue.

Un problème évoqué au Conseil Municipal et porté à la connaissance du SIMOUV avant mise en service de cette ligne circulaire porte sur la rupture de moyen de transport (bus – tram) à Saint Vaast pour de jeunes collégiens fréquentant des établissements de Valenciennes. Plusieurs éléments de bilan d'usage, corroborant cette difficulté, ont été remontés au SIMOUV et à TRANSVILLE pour une recherche d'amélioration des lignes.

Pour suivre les actualités de la CAVM, du SIAVED, du Parc naturel et du SIMOUV, rendez-vous sur :

- <https://www.valenciennes-metropole.fr/>
- <https://www.siaved.fr/>
- <http://www.pnr-scarpe-escaut.fr/>
- <https://www.simouv.fr/>

Infos Pratiques

Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales :

- en ligne sur le site du service public à l'adresse : <https://www.service-public.fr/>
- directement en Mairie



Vous devrez remplir la fiche de renseignements (Cerfa N° 12669*02), disponible en Mairie ou à télécharger sur le site du Service Public, et fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'un justificatif d'identité en cours de validité.

Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année. Toutefois, pour participer à un scrutin, il faut vous inscrire sur la liste électorale au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection.

Les jeunes qui atteignent leur majorité et qui ont régulièrement procédé à leur recensement, sont automatiquement inscrits par l'INSEE (article L16 II1° du code électoral).

Plus de détails sur le site de la Mairie, rubrique : « Vie Pratique/Inscriptions sur les listes électorales »

Demande de Carte Nationale d'Identité (C.N.I.)

Les demandes de C.N.I. ne se font plus à la Mairie du domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée du dispositif de recueil.

Sachez qu'il est possible de réaliser votre pré-demande, via le site <https://ants.gouv.fr/>. En créant votre profil (identifiant et mot de passe), vous pourrez remplir en ligne votre formulaire. A l'issue de la procédure, un récépissé contenant un QR-Code vous sera transmis. Il suffira alors de présenter ce code barre dans l'une des mairies équipée du matériel nécessaire. Toutes vos données étant enregistrées, vous n'aurez donc plus besoin de remplir le dossier Cerfa.

Trouver une Mairie habilitée :

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>



Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne « Recensement citoyen obligatoire » puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps.

Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ainsi que de la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !



Il est toujours possible d'effectuer ces démarches en Mairie, il vous sera demandé la copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport), la copie du livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile des parents.

Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les dossiers d'autorisation d'urbanisme peuvent désormais être réceptionner en version numérique grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).



Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, etc... pourront être déposés à l'adresse :

<https://gnau.valenciennes-metropole.fr/>

Toutefois, le dépôt sous format papier sera toujours possible et encore obligatoire pour certains dossiers.

Vous pourrez aussi, par le GNAU, accéder au plan de zonage et au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Vous pouvez contacter le service urbanisme de la commune pour toute question relative à ce guichet numérique.

**VOISINS
VIGILANTS &
SOLIDAIRES®**



MA COMMUNE DÉPLOIE



VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES®

L'application qui vous permet d'être alerté(e) en temps réel d'un danger autour de vous.



Je constate un danger
autour de moi



Je le déclare sur l'application
pour prévenir les autres



Je reste informé(e) concernant
l'actualité de ma ville

**2 FRANÇAIS
SUR 3**

connaissent le service Voisins Vigilants et Solidaires®.

**9 FRANÇAIS
SUR 10**

constatent que la solution Voisins Vigilants et Solidaires® contribue à sécuriser leur cadre de vie.

Voisins Vigilants et Solidaires®



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES®

- 1 Téléchargez l'application sur Google Play ou Apple Store
- 2 ou rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org > se connecter



REJOIGNEZ NOUS

Le service Voisins Vigilants et Solidaires® ne remplace pas l'appel au 18 ou 17 en cas d'urgence.



Annuaire des services...

...sur Aubry-Du-Hainaut

Mairie

49, rue Henri Maurice
Tél : 03 27 28 13 81
Courriel : mairie@aubryduhainaut.fr
<https://www.aubryduhainaut.fr/>

Service Jeunesse/ Accueil de Loisirs

63, rue Henri Maurice
Tél : 03 27 28 13 86
Courriel : service-jeunesse@aubryduhainaut.fr

École publique mixte

Directrice : Mme HAUTECOEUR Séverine
Tél: 03 27 28 13 80

Petite Enfance

L'îl Ô marmots - crèche d'éveil
61, rue Henri Maurice
Tél: 03 27 34 70 26
mail : lilo.marmots@gmail.com

RIPESÉ

Tél : 03 27 19 19 30/06 49 28 40 78
mail : ripese@orange.fr

AFG Sessad Alissa

40, Rue du Moulin
Tél : 03 27 43 90 54

Cabinet médical du Petit Marais

Médecins généralistes : Kinésithérapeutes:
tél/fax : 03 27 41 89 02 tél : 03 27 45 36 80
BRISVILLE Anne-Marie WOJTKO Laurent
HEVIN Frédéric
REMUHS François
MAGNIER Amélie
HAMADACHE Sophie

Chirurgien Dentiste

LOCOJE Marie Odile
Tél : 03 27 33 79 26

Kinésithérapeute - Ostéopathe

DUBUS Nicolas
Tél : 03 27 43 90 54

Pédicure-Podologue

BIREMBAUT-CARLIER Frédérique
Tél : 03 27 42 96 54

Infirmières

FRASZCZAK Laurence 06 88 07 23 91
VANDERBERG Audrey 06 22 41 62 06

ASRL Foyer Notre Dame

11, Rue Henri Maurice
Tél : 03 27 46 47 56



...sur Petite Forêt

La Poste

1, rue Jules Ferry - Petite-Forêt
Lundi au mercredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi : 10h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
le samedi : 09h00 - 12h00

Pharmacies

Pharmacie DOURIEZ
Tél : 03 27 29 49 93
8, rue Hyacinthe Mars - Petite-Forêt

Numéros d'urgence

Pompiers : 18
Police/Gendarm. : 17- urgences seulement
SAMU : 15
Numéro d'urgence Européen : 112
Engie (sécurité - dépannage) : 0 810 433 159

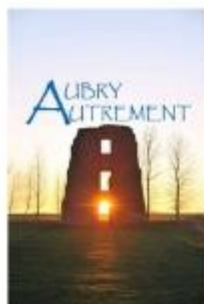
Protection Maternelle et Infantile

7 rue Gustave Thiétard - ANZIN
Tél : 03 59 73 21 21

Sites Internet utiles

<https://www.aubryduhainaut.fr>
<https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut>
<https://www.valenciennes-metropole.fr>
<https://www.nord.gouv.fr>
<http://www.chateau-aubry.com>
<https://www.transvilles.com>
<https://www.siaved.fr>
<https://www.pole-emploi.fr>
<https://www.caf.fr>

Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie participative. Le texte suivant est publié sans retouche et n'engage que leurs auteurs.



Chères Aubrysiennes, chers Aubrysiens,

Aubry-du-Hainaut pourrait être un village où il fait bon vivre si son cadre de vie n'était pas terni par de nombreuses incivilités constatées quotidiennement. En voici quelques-unes.

Le non-respect des stops et des limitations de vitesse rendent les rues dangereuses.

Le mauvais stationnement des voitures et les poubelles non rentrées qui encombrant les trottoirs créent des obstacles pour les piétons. Ils les transforment en parcours du combattant pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Nous constatons également d'autres comportements inacceptables qui salissent l'espace public. Des déjections canines ne sont pas ramassées, des caniveaux ne sont pas nettoyés...

Des déchets sont jetés sur la voie publique. Ils ne sont pas uniquement dus aux passages des voitures dont les conducteurs jettent leurs sacs de restauration rapide par leurs vitres, leurs mégots ou même leurs cendriers, une fois à l'arrêt. Malheureusement, il est regrettable de voir que c'est aussi le geste d'Aubrysiens qui jettent négligemment papiers ou autres objets.

Des bénévoles et des élus ont tenté d'y remédier lors de la journée mondiale du nettoyage de notre planète « World Cleanup Day » qui a eu lieu à Aubry le 14 septembre 2024, mais cette opération a mobilisé peu de personnes.

Des sanctions par des verbalisations ne seraient certes pas souhaitables, alors la municipalité se mobilise. Après les avis des comités extra-municipaux Cadre de Vie et Ecole, le conseil municipal vient de voter à l'unanimité, ce jeudi 5 décembre 2024, une contractualisation avec un éco-organisme agréé par l'Etat dans le cadre de la lutte contre les jets de mégots au sol et de la sensibilisation à la propreté des espaces publics.

Vivre **Autrement** ensemble et mieux à Aubry passe indubitablement par le respect d'autrui, de son voisinage et des agents techniques municipaux qui œuvrent pour maintenir attrayante notre ville. Nous appelons au bon sens de tous.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Agenda

Janvier : Le 09 janvier - Cérémonie des Vœux du Maire
Le 25 janvier - soirée Karaoké au profit du Téléthon par le « C.B.A. »

Février : Le 02 février - Thé dansant par le « Club de Danses »
Du 10 au 14 février - Accueil de Loisirs d'hiver
Le 15 février - soirée dansante par l'« A.P.R.E.P.A. »

Mars : Le 15 mars - Soirée St Patrick par « Un monde en Fête »
Le 19 mars - Commémoration de la fin des hostilités en Algérie
Le 29 mars - Soirée théâtre par l'« A.P.R.E.P.A. »

Avril: Du 07 au 11 avril - Accueil de Loisirs de printemps
Le 27 avril - Marche pour Éloïse

Mai : Le 08 mai - Commémoration de l'armistice de 1945
Le 18 mai - Exposition Autos par l'« A.P.R.E.P.A. »
Le 24 mai - Rencontre sportive Parents/Enfants par « École Aubry »

Juin : Le 14 juin - Brocante et feux de la St Jean organisés par « Un Monde en Fête »
Le 18 juin - Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle
Le 29 juin - Fête de l'école par « École Aubry »

Juillet : Du 7 au 25 juillet - Accueil de Loisirs d'été
Le 25 juillet - Fête de l'Accueil de Loisirs

Et encore de nombreux évènements dans le cadre des activités associatives dont les dates ne sont pas connues à ce jour....

Retrouver les informations concernant le municipalité et les manifestations

sur le site et le Facebook de la Mairie :



<http://www.aubryduhainaut.fr>

<https://www.facebook.com/Aubry-du-Hainaut>